



Consultation publique

Zone P-07 – demande de modification de zonage 2020-90086

5.3 MZ – 2020-90086 – modification de zonage dans la zone P-07 afin d’y ajouter l’usage P103 pour le Centre d’Action Bénévole de Sutton (CAB)



5.3 MZ – 2020-90086 – modification de zonage dans la zone P-07 afin d’y ajouter l’usage P103 pour le Centre d’Action Bénévole de Sutton (CAB)

Nature de la demande:

Le Centre d’Action Bénévole de Sutton (CAB) désire déménager ses locaux à l’intérieur du bâtiment où se trouvent les activités de l’Église Baptiste Olivet, située au 7, rue Maple.

Afin de permettre cette relocalisation des activités du Centre d’Action Bénévole de Sutton, l’usage P103, décrit comme « *usage sous l’égide d’un corps public, gouvernemental ou sans but lucratif à l’éducation, à la santé et aux services sociaux, à l’administration publique ou municipale incluant, les institutions d’enseignement, les centres locaux de services communautaires etc.* » doit être ajouté dans la zone P07.

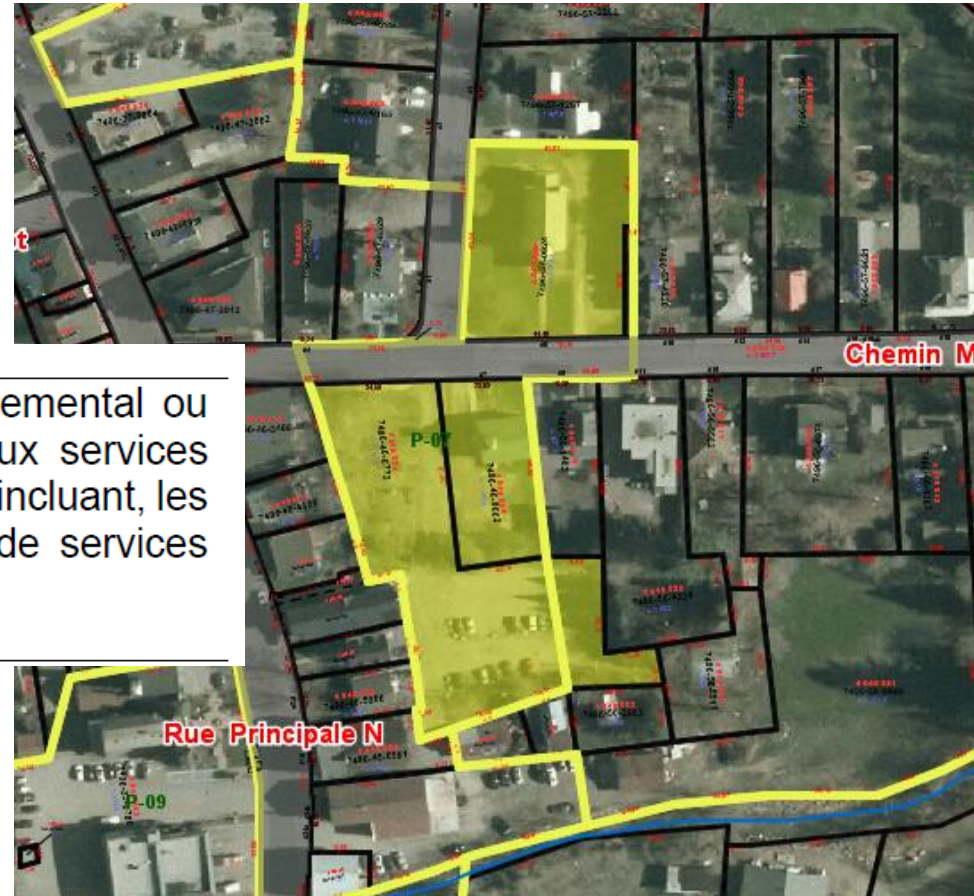
Il faut noter que les activités de l’Église Baptiste Olivet se poursuivront de façon régulière malgré le déménagement du Centre d’Action Bénévole de Sutton (CAB).

5.3 MZ – 2020-90086 – modification de zonage dans la zone P-07 afin d’y ajouter l’usage P103 pour le Centre d’Action Bénévole de Sutton (CAB)

Nature de la demande:

Ajouter l’usage P103 dans la zone P07.
L’usage P103 se décrit comme suit:

P103	Usages sous l’égide d’un corps public, gouvernemental ou sans but lucratif à l’éducation, à la santé et aux services sociaux, à l’administration publique ou municipale incluant, les institutions d’enseignement, les centres locaux de services communautaires, etc.
------	--



5.3 MZ – 2020-90086 – modification de zonage dans la zone P-07 afin d’y ajouter l’usage P103 pour le Centre d’Action Bénévole de Sutton (CAB)

Nature de la demande:

Les usages « Publics » sont déjà autorisés dans la zone P07.

L’usage P103 est dans la même classe d’usage que celui « Public - institutionnel » toutefois l’usage recherché P-103 n’y est pas autorisé.

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS ANNEXE "2" DU RÈGLEMENT DE ZONAGE							
GROUPES ET CLASSES D'USAGES							
H - Habitation							
H1 Unifamiliale							
H2 Bifamiliale							
H3 Trifamiliale							
H4 Multifamiliale							
H5 Maison mobile							
C - Commerce							
C1 Local	• (1)						
C2 Artériel		• (2)					
C3 Régional							
C4 Service automobile							
C5 Restauration et hébergement							
I - Industriel							
I1 Léger							
I2 Lourd							
P - Public et institutionnel							
P1 Institutionnel			• (3)				
P2 Service public							
R - Récréatif							
R1 Extensif							
R2 Intensif							
A - Agricole							
A1 Agricole							
A2 Commerce agricole							
A3 Centre équestre							
A4 Chenil							

Zone P-07
VILLE DE SUTTON
USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)
(1) C117, C120 (2) C203 (3) P101, P104, P107
USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)
NOTES

5.3 MZ – 2020-90086 – modification de zonage dans la zone P-07 afin d’y ajouter l’usage P103 pour le Centre d’Action Bénévole de Sutton (CAB)



Le centre d'Action Bénévole fera des rénovations intérieures et extérieures sur le bâtiment. Il n'y aura aucun impact significatif sur l'apparence du bâtiment et une demande de PIIA sera déposée au début de l'année 2021.



Questions ?

Zone P-07 – demande de modification de zonage 2020-90086